

Vos questions / nos réponses

GHB

Par [Inconnito](#) Postée le 16/07/2024 10:19

Comment peut on détecter le GHB autre que l'urine et la prise de sang. Est il possible de le détecter dans les cheveux ?

Mise en ligne le 17/07/2024

Bonjour,

Effectivement, en dehors d'un dépistage urinaire ou sanguin, il est possible de faire un dépistage capillaire. Il doit être réalisé minimum un mois après la consommation volontaire ou à l'insu de la personne. Ce temps est nécessaire pour que le cheveu pousse suffisamment afin de prélever la partie qui correspond à la date des faits.

Néanmoins, le dépistage capillaire est moins précis que les tests urinaire et sanguin. Il ne permet pas de donner une date précise, mais il permet de rendre visible un "pic" lors d'une consommation ponctuelle de substance. Puisque notre corps sécrète naturellement (mais en faible quantité) du GHB, il est nécessaire de faire un dépistage sur 3 mois, afin de voir s'il y a un "pic" de GHB au moment donné.

Il est recommandé de prendre soin de ses cheveux en attendant le ou les prélèvements, afin de ne pas les dégrader: éviter les décolorations, les colorations, les lissages, et bien entendu le rasage de la tête.

Nous n'avons pas d'informations concernant les raisons de votre projet de dépistage au GHB. Si jamais vous pensez avoir été droguée à votre insu, nous vous encourageons à nous recontacter par téléphone. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception, entre 8h et 2h du matin (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit).

Ce serait l'occasion d'échanger autour de ce que vous traversez, et de vous proposer des pistes adaptées à vos besoins. Vous n'êtes pas seule.

Nous vous envoyons tous nos encouragements pour la suite.

Bien cordialement.
